

Autre témoignage du réveil des sociétés civiles africaines, la prise de parole des Églises, qu'elles soient catholique ou protestante. Comme en Europe de l'Est, le clergé chrétien s'est associé à la croisade pour la démocratie. Le fait mérite d'être souligné car, en s'engageant ainsi, les Églises rompaient avec des années de silence, voire de compromissions avec les pouvoirs autoritaires. Cette prise de conscience s'est incarnée notamment dans les « lettres des évêques » qui ont fleuri un peu partout et constitué un encouragement à la lutte pour le respect des droits de l'homme. Jouissant d'une autorité morale forte, l'Église catholique en particulier hérita fréquemment d'une position d'arbitre entre le pouvoir et l'opposition: c'est ainsi qu'au Bénin le cardinal de Souza fut désigné comme président de la conférence nationale qui organisa la transition démocratique; ce fut également le cas au Congo avec Mgr Kombo et au Gabon avec Mgr Mvé.

Citons enfin le rôle actif joué un peu partout par les associations d'avocats. Craints, pourchassés, assassinés parfois, les hommes de loi ont décisivement contribué à faire reculer l'arbitraire et à imposer la nécessaire restauration de l'État de droit.

L'ébranlement des régimes autoritaires en Afrique renvoie donc à une pluralité de facteurs combinant l'interne et l'externe, l'économique, le social et le politique. C'est donc bien d'une crise structurelle qu'ils souffraient et, au regard de ce qu'a été trente ans durant le règne du parti unique, la transition démocratique signe bien la fin d'une époque et le début d'une autre.

Scénarios pour une transition démocratique

Par-delà les spécificités locales, le passage à la démocratie s'est effectué selon trois scénarios principaux. Le premier est celui de la conférence nationale: pressé par la rue et les bailleurs de fonds internationaux, affaibli et isolé, le chef de l'État est mis en demeure d'accepter la convocation d'une conférence de toutes les forces politiques et sociales nationales (partis, syndicats, associations, Églises, groupements socioprofessionnels...). Assurée de sa légitimité, celle-ci, à l'issue de débats toujours passionnés, prononce l'arrêt de mort du régime précédent, dissout ses institutions, met en place des organes démocratiques provisoires et fixe un calendrier électoral qui permette à la population de choisir ses nouveaux dirigeants.

La transition par le biais de la conférence nationale a eu le Bénin comme pionnier et modèle. Elle s'y amorça le 7 décembre 1989. Acculé par l'ampleur de la crise politique et économique (dont le moindre des symptômes n'était pas la suspension pendant plusieurs mois du versement des salaires dans la fonction publique), le président Kérékou, au pouvoir depuis 1972, renonçait alors officiellement au marxisme-léninisme et, constatant la déliquescence du parti unique, décidait de convoquer une conférence nationale des forces vives de la nation pour débattre de l'avenir du pays. Conduite avec doigté par Mgr de Souza, la conférence, non sans résistances de la part de Mathieu Kérékou, élaborait un programme de transition pacifique vers la démocratie, promulgua le multipartisme et jeta les fondements d'une nouvelle Constitution. Le processus fut parachevé en mars 1991 avec l'élection présidentielle, qui vit la victoire de Nicéphore Soglo sur le président sortant.